



Procès-verbal du Conseil d'UFR des Sciences de Santé

Mardi 24 février 2026

Présents : Victorin AHOSSI, Mouncef ANLI MAHADI, Mathieu AZCUE, Justin BERNARD, Florence BOUYER, Amandine CHIRADE, Vanessa COTTET, Laurence DUVILLARD, David ERIMUND, Marc GARRETA, Cyprien GUILLOT, David GULLIER, Caroline HOUTMANN, Agnès JACQUIN-PIQUES, Éric LESNIEWSKA, Marc MAYNADIÉ, Pablo ORTEGA-DEBALLON, Andréa PESTANA, Nicolas ROBERT, Alexia ROULAND, Maxime SAMSON, Luc THOMAS, Philippe VIGNERON.

Via teams : Guillaume BELTRAMO, Philippe FAGNONI, Jean-Marie HEYDEL, Carine HENRIOT, Didier HONNART, Yamina KROUK, Marjolaine GEORGES, Davy LAROCHE, Arthur MARCHAL, Alexandre MELOUX, Françoise TENENBAUM.

Procuration : Marjolaine GEORGES à Agnès JACQUIN-PIQUES.

Excusés : Anaïs CARNET, Franck MENETRIER, Catherine VERGELY.

Absents : Anne-Lucie BOULANGER, Capucine CRETINON, Valentin DERANGERE, Léonard DE ALMEIDA-GIROD, Hervé DEVILLIERS, Manon FLAMAND, Loan FUMEY, Thomas FUTAULLY, Marie-Pierre GUENFOUDI, Philippe GUERIT, Anaïs GOUTERON, Gauthier HUREAU, Leelou JALOCKA, Anaïs JURAS, Céline LAURENT, Laurine MARTEL, Katia MAZALOVIC, Julian MERAND, Marie-Catherine MORGANT, Thomas MOUILLOT, Thierry MOULIN, Romane PHILIPPOT, Lucie PORTERET, Maxence ROULLIAT, Claire TINEL, Maéva WENDREMAIRE, Eva ZETOUTOU, Narcisse ZWETYENGA.

Rappel de l'Ordre du jour

- I- **Approbation du compte rendu du Conseil d'UFR du 28.01.2026**
- II- **Informations générales – Textes**
- III- **Finances - *Marc GARRETA***
- IV- **Pédagogie :**
 - **Médecine** : Validation du procès-verbal du Comité pédagogique du 11.02.2026
Pr Marc MAYNADIÉ
 - **Odontologie** : Validation du procès-verbal du Comité pédagogique des 03.02 et 18.02.2026 - *Pr Victorin AHOSSI & Dr Caroline HOUTMANN*
- V- **Points divers :**
 - Responsabilités Pédagogique en Maïeutique - *M. Matthieu AZCUE*
 - Validation dossier d'accréditation du 3^{ème} cycle/ODONTOLOGIE
Dr Caroline HOUTMANN
 - Nomination du coordinateur du DES Court Officine et Industrie recherche
Pr Eric LESNIEWSKA
 - Cadets de Santé – *Pr Marc MAYNADIÉ*
 - Congrès national du Tutorat / NOCTUAD – *Pr Marc MAYNADIÉ*
- VI- **Questions des étudiants**
- VII- **Questions diverses**



Le Pr Marc Maynadié, Doyen de l'UFR de Santé, ouvre la séance à 17H00 en visioconférence en salle R01 de l'UFR de Santé. Il adresse ses remerciements aux membres du conseil pour leur participation et leur engagement, puis présente ses vœux sincères à chacun.

I- Approbation du procès-verbal du Conseil d'UFR du 28.01.2026

Une demande de modification du procès-verbal est demandée concernant les résultats du vote qui figurent page 18. Le vote n'est pas nominatif, il faut supprimer le nom qui apparait :

« Points divers :

✚ Décision sur les responsabilités pédagogiques

Page 18 :

- « Un vote est réalisé :
- Favorable : 29
 - Abstention : 0
 - Contre : 1/~~Mme Bouyer~~ »

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par les membres du conseil avec la suppression du nom.

II- Informations générales – Textes

✚ INFORMATIONS

1/ M. Axel JOLY est nommé chef de cabinet de la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées, à compter du 16 février 2026.

2/ Le montant de la dotation des régimes obligatoires d'assurance maladie pour le financement de l'autorité administrative mentionnée à l'article D. 631-24-18 au titre de la gestion administrative et financière des contrats d'engagement de service public mentionnés à l'article L. 632-6 du code de l'éducation est fixé pour l'année 2026 à 39 000 000 euros.

3/ Le Pr Marc DELPECH (ex-Paris Cité) a été élu en qualité de vice-président de l'Académie nationale de Médecine pour l'année 2026. Il deviendra donc président de ladite académie en 2027.

✚ TEXTES

1/**Arrêté du 11 février 2026 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2024 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique - NOR : ESRS2535907A**

- Il modifie certaines modalités de l'arrêté du 3 juillet 2024.
➤ Application à compter de la rentrée universitaire 2026-2027.

Publication au JORF le 20/02/26.

2/**Arrêté du 12 février 2026 modifiant l'arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme.**

NOR : ESRS2604103A



Art. 1er. – Au i du 1o de l’article 2 de l’arrêté du 24 mars 2017 susvisé, après les mots : « “Sciences de la vie” » sont insérées les dispositions suivantes : « , “Sciences de la vie et de la Terre” ».

Publication au JORF le 24/02/26.

3/Arrêté du 13 février 2026 relatif au calendrier de la procédure dématérialisée de candidature et de recrutement en première année des formations conduisant au diplôme national de master au titre de l’année universitaire 2026-2027 - NOR : ESRS2602002A

- **CHAPITRE Ier** DISPOSITIONS RELATIVES AU CALENDRIER DES DIFFÉRENTES PHASES DE LA PROCÉDURE DÉMATÉRIALISÉE DE RECRUTEMENT EN PREMIÈRE ANNÉE DES FORMATIONS CONDUISANT AU DIPLÔME NATIONAL DE MASTER
- **CHAPITRE II** DISPOSITIONS RELATIVES À LA PHASE PRINCIPALE
Enumère les différentes phases de candidatures
- **CHAPITRE III** DISPOSITIONS RELATIVES AU CALENDRIER DE LA PHASE COMPLÉMENTAIRE
- **CHAPITRE IV** DISPOSITIONS RELATIVES À LA PHASE DE GESTION DES DÉSISTEMENTS
- **CHAPITRE V** DISPOSITIONS RELATIVES AUX DATES DE DÉPÔT ET DE VALIDATION DES CONTRATS OU DES CERTIFICATS D’ENGAGEMENT AU TITRE DU RECRUTEMENT DANS DES FORMATIONS EN ALTERNANCE ET DES FORMATIONS OUVERTES À DES ÉTUDIANTS ALTERNANTS ET DES ÉTUDIANTS NON ALTERNANTS
- **CHAPITRE VI** DISPOSITIONS RELATIVES AU CALENDRIER DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES DANS LES FORMATIONS PROPOSÉES SUR LA PLATEFORME NATIONALE DE RECRUTEMENT
- **CHAPITRE VII** DISPOSITIONS RELATIVES AUX DATES AUXQUELLES LES ÉTABLISSEMENTS SIGNALENT LES PLACES RESTÉES VACANTES À L’ISSUE DE LA PÉRIODE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES
- **CHAPITRE VIII** DISPOSITIONS RELATIVES AUX PROPOSITIONS ADRESSÉES AUX CANDIDATS AU TERME DE LA PROCÉDURE DÉMATÉRIALISÉE
- **CHAPITRE IX** DISPOSITIONS RELATIVES AUX DATES AUXQUELLES LES ÉTABLISSEMENTS COMPLÈTENT LE RAPPORT DE JURY POUR CHAQUE FORMATION AU TITRE DE LAQUELLE AU MOINS UN CANDIDAT A REÇU UN RANG DE CLASSEMENT

Publication au JORF le 15/02/26.

4/Arrêté du 13 février 2026 modifiant l’arrêté du 20 février 2023 pris pour l’application des articles D. 612-36-2 et D. 612-36-2-1 du code de l’éducation établissant les dérogations à la procédure dématérialisée de candidature et de recrutement en première année des formations conduisant au diplôme national de master et fixant le nombre maximal de candidatures sur la plateforme dématérialisée - NOR : ESRS2601853A

Il modifie les art. 1 et 2.

Publication au JORF le 20/02/26.

5/Décret no 2026-91 du 13 février 2026 modifiant la procédure dématérialisée de candidature et de recrutement en première année des formations conduisant au diplôme national de master - NOR : ESRS2601856D

Publics concernés : usagers des établissements d’enseignement supérieur et établissements d’enseignement supérieur.

➤ **Objet :** le décret précise les nouvelles modalités de fonctionnement de la plateforme nationale de candidature et de recrutement des candidats souhaitant être admis en première année des formations conduisant au diplôme national de master. Il prévoit en particulier la procédure d’admission dans les formations accueillant à la fois des publics alternants et non alternants. Il précise également les modalités de recrutement de candidats en dehors de la plateforme nationale. Enfin, il fait évoluer les conditions du réexamen des candidatures des étudiants en situation de handicap.

➤ **Entrée en vigueur :** le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

➤ **Application :** le décret est un texte autonome.

Publication au JORF le 13/02/26.



II. FINANCES :

M. Marc Garreta présente les points inscrits à l'ordre du jour pour vote du Conseil :

1. Convention de partenariat.

Les ECOS (Examens Cliniques à Objectifs Structurés) constituent une épreuve d'évaluation des étudiants du 2^e cycle d'études en santé. Dans ce cadre, l'UBE retient la compagnie GUNNAR OLOF afin de faire intervenir des comédiens professionnels dans le rôle des « patients simulés ».

DÉPENSES : 25 000,00 €

2. Tarifs présentés au CA de l'UBE du 11 mars 2026.

Tarifs présentés au CA de l'UBE du 11 mars 2026

PAS D'INCIDENCE FINANCIÈRE

3. Convention pour la procédure d'admission en orthoptie.

La présente convention a pour objet de définir les modalités pédagogiques, administratives, logistiques et financières du fonctionnement de la procédure d'admission via Parcoursup au sein du regroupement « Besançon/ Dijon/ Strasbourg » entre les Parties afin de pourvoir les quotas respectifs des trois universités pour chaque rentrée.

RECETTES : 7 000,00 €

III. PEDAGOGIE :

- **Médecine : Validation du procès-verbal du Comité pédagogique du 11.02.2026**

Le Pr Pablo ORTEGA-DEBALLON présente les différents points évoqués lors du comité :

🚦 PROJET PÉDAGOGIQUE A DESTINATION DES DFGSM3

Les étudiants du TUDEM ont présenté un projet d'accompagnement pour les prises de garde. L'idée est de proposer aux étudiants de 3^{ème} année d'accompagner en observation les externes (4^e, 5^e, 6^e année) lors de leurs prises de garde. Les horaires ne dépasseront pas minuit. Cela évitera d'avoir une idée plus juste pour les étudiants et limiter le stress. Une convention devra être réalisée avec le CHU pour les assurances.

🚦 POINT SUR L'AVANCÉE DE LA MISE EN PLACE DE LA 4^{ème} ANNÉE du D.E.S DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Le Dr Katia Mazalovic a fait part de difficultés organisationnelles concernant la 4^{ème} année d'internat de Médecine Générale :

1/ Les Thèses

Lors de la 4^{ème} année tous les internes de MG doivent être thésés, ce qui nécessite une cadence et un investissement des HU soutenu.

☞ *Une discussion s'engage :*

- Proposition de désigner les HU
- Proposition de bloquer des demi-journées
- Sont concernés les étudiants de 3^e année d'internat donc avant fin octobre.



- *Les jurys doivent se tenir fin juin, début juillet ou début septembre.*

Le Doyen demande à ce qu'un calendrier avec des jours de soutenance de thèse soit mis en place et de procéder à la désignation des HU. Voir pour inscrire en priorité les HU non retenus par les ECOS cette année.

2/Les Maîtres de stage

Pour accueillir des internes supplémentaires, il faut augmenter le nombre de terrains de stage et de maîtres de stage (MDS) pour les encadrer. Le DMG est en réflexion pour trouver 27 MDS.

S'ils ne sont pas trouvés, des solutions doivent être recherchées.

✚ DEMANDE DE RENDRE OBLIGATOIRE LES ED DE BIOPHYSIQUE DE L'UE13

Cette demande avait été validée par le comité mais la mise en place est toujours à l'étude.

☞ Une discussion s'engage sur ce sujet :

- *Le Dr. LALANDE souhaite privilégier la notation à l'émargement*
- *Note de présence ? Moyenne ?*
- *Un rappel de la composition de cette UE est fait :*
 - *60 heures de cours magistraux*
 - *6 h d'ED biophysique*
 - *1 h de TP de physio-sémio-neurologie*
- *La mise en place d'un émargement ou d'un appel sur 250 étudiants prendra trop de temps et ne sera pas forcément fiable.*
- *Comment rendre cette décision crédible ?*
 - *Proposition de procéder à un appel aléatoire en fin de séance*
- *Quelle disposition prendre pour les étudiants non présents ?*

La fiche filière est en cours de modification.

✚ EDN 2025-2026 SESSION 2 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Certains étudiants qui n'avaient pas obtenu 14/20 de moyenne aux questions de rang A au 1^{er} tour devaient repasser les épreuves en 2^{ème} session. Sur 11 246 étudiants présents en session 1, 9708 (86.3%) ont validé les EDN et 882 en session 2. Un total de 10 590 étudiants (94.2%) sont convoqués aux ECOS Nationales cette année.

On peut constater que les étudiants qui ont passé ces épreuves et qui ont suivi leurs 1^{er} et 2^e cycles dans d'autres pays ont obtenu de faibles résultats :

- 1^{ère} session : 38%
- 2^{ème} session : 30%

Le procès-verbal du comité pédagogique de médecine est validé à l'unanimité par le conseil.

- **Odontologie : Validation du procès-verbal du Comité pédagogique du 03.02.26 (cf annexe)**

Le Dr HOUTMANN présente les différents points abordés lors du comité :

Maquette 6^{ème} année de cycle court

Cette organisation libérera les étudiants plus tôt. Ils pourront ainsi entreprendre leur stage d'insertion professionnel, lancer leur carrière ou participer à des programmes d'échanges internationaux si possible.

L'UE 1 sera consacrée à l'insertion professionnelle (installation, exercice, comptabilité fiscale, etc...) et l'UE 2 à l'approfondissement pluridisciplinaire sous forme de journée de séminaire à thème. Ce projet sera à étudier avec l'UMDPCS pour permettre aux étudiants d'échanger directement avec des praticiens.

Bilan de la journée pédagogique 29/01

Les maquettes des 4^e et 5^e années ont été modifiées afin d'en améliorer l'organisation.

Dossier accréditation 3^e cycle

Suite à des échanges avec le ministère, les premiers ajustements sur ce dossier ont pu être fait. Un RDV est prévu demain avec Nancy.

Stage hospitalier

1/Problèmes de comportement avec certains étudiants en clinique notamment en 4^{ème} année. Des sanctions sont envisagées. La décision sera prise soit lors du Jury qui aura lieu demain, soit de manière différée.

Le Pr AHOSSI recevra les étudiants concernés afin de recadrer leur comportement.

 Une discussion s'engage.

- Environ 8 étudiants sont concernés sur une promotion de 38 étudiants
- Le portfolio n'est pas ni rempli ni signé par le responsable malgré des consignes claires.
- Ce comportement peut démotiver d'autres étudiants qui s'investissent davantage.

2/Réorganisation des 2^{ème} cycle et 3^{ème} cycle


Un planning annuel sera fourni aux étudiants.

Le projet d'instaurer 4 vacances en 4^e année et 6 vacances en 5^{ème} année est en cours de réflexion.

3/ 3^{ème} Cycle

Un sondage auprès des praticiens libéraux de Bourgogne pour le stage d'insertion à la vie professionnelle va être envoyé pour identifier ceux qui souhaitent participer. Il sera ajouté à la newsletter.

Les étudiants de 5^e année souhaitent une organisation d'alternance au rythme d'1 semaine/1 semaine, ce qui leur permettra de faciliter les déplacements et de limiter les coûts. Ils se questionnent également sur les logements et les coûts qui seront associés. Par exemple à l'internat de Nevers il n'y a pas suffisamment de place et il n'y a pas de gratuité proposée pour les logements.

 Une discussion s'engage sur ce sujet :

- Le Doyen souhaite rédiger un courrier général aux hôpitaux (SEMUR et NEVERS) afin qu'ils fournissent le logement gratuit quelque soit la spécialité des étudiants, il ne doit pas y avoir de différence.



- Mme HOUTMANN indique que l'URPS va participer aux frais de déplacement des étudiants. L'aide sera calculée en fonction des distances.

✚ Résultats des examens de 1^{er} cycle

Un rappel a été fait aux étudiants à la suite des résultats.

Des problèmes de ronéos ont été soulevés. En conclusion, il est préférable de suivre le support transmis par l'enseignant que de suivre des ronéos erronées.

✚ Newsletter odontologie

La newsletter est en cours de construction et la recherche d'un titre est toujours en cours. Elle sera destinée aux praticiens libéraux et permettra de trouver des maîtres de stage. Trois diffusions sont prévues dans l'année.

- **Odontologie :** Validation du procès-verbal du Comité pédagogique du 18.02.26 (cf annexe)

✚ Dossier d'accréditation du 3^{ème} cycle a été validé.

✚ Responsabilité du 3^{ème} cycle sera reprise par le Dr Koekelcoren

✚ Maquette du 3^{ème} cycle

Les stages hospitaliers ont été réorganisés sur le modèle souhaité par les étudiants soit 1 Semaine / 2 à temps plein. Présentation du calendrier :

SEMESTRE 1					
SEPTEMBRE					
	S37	S38	S39	S40	
SEMUR	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	
NEP**	6	7	6	7	
NEVERS	Groupe 4	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 3	
NEP**	7	7	7	7	
OCTOBRE					
	S41	S42	S43	S44	
SEMUR	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	
NEP**	6	7	6	7	
NEVERS	Groupe 4	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 3	
NEP**	7	7	7	7	
NOVEMBRE					
	S45	S46	S47	S48	
SEMUR	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	
NEP**	6	7	6	7	
NEVERS	Groupe 4	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 3	
NEP**	7	7	7	7	
DECEMBRE					
	S49	S50	S51	S52	S53
SEMUR	Groupe 2	COURS	VACANCES*	VACANCES*	
NEP**	6	0	0	7	7
NEVERS	Groupe 4	COURS	VACANCES*	VACANCES*	
NEP**	7	0	0	7	7
JANVIER					
	S1	S2	S3	S4	
SEMUR	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2	
NEP**	7	6	7	6	
NEVERS	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 3	Groupe 4	
NEP**	7	7	7	7	
FEVRIER					
	S5	S6	S7	S8	
SEMUR	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	EXAMEN	
NEP**	7	6	7	0	
NEVERS	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 3		
NEP**	7	7	7	0	

SEMESTRE 2					
MARS					
	S9	S10	S11	S12	
SEMUR	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 3	Groupe 4	
NEP**	7	7	7	7	
NEVERS	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2	
NEP**	7	6	7	6	
AVRIL					
	S13	S14	S15	S16	
SEMUR	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 3	Groupe 4	
NEP**	7	7	7	7	
NEVERS	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2	
NEP**	7	6	7	6	
MAI					
	S17	S18	S19	S20	S21
SEMUR	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 3
NEP**	7	7	7	7	7
NEVERS	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1
NEP**	7	6	7	6	7
JUIN					
	S22	S23	S24	S25	
SEMUR	Groupe 4	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 3	
NEP**	7	7	7	7	
NEVERS	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	
NEP**	6	7	6	7	
JUILLET					
	S26	S27	S28	S29	S30
SEMUR	Groupe 4	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 3	Groupe 4
NEP**	7	7	7	7	7
NEVERS	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2
NEP**	6	7	6	7	6
AOÛT					
	S31	S32	S33	S34	
SEMUR	VACANCES*	VACANCES*	VACANCES*	VACANCES*	
NEP**	7	7	7	7	
NEVERS	VACANCES*	VACANCES*	VACANCES*	VACANCES*	
NEP**	7	7	7	7	

Tableau 1 : Répartition prévisionnelle des étudiants en 4 groupes entre les Ch de Semur en Auxois et CHAN

*Nombre d'étudiants présents

Les chefs de service pourront ensuite répartir les étudiants selon les besoins (vacations d'urgences, présence au bloc, etc...).

Lorsque le quota de 44 places en périphérie sera dépassé, un stage hospitalier de 6 mois à IUSD aux Urgences ou en Odontologie pédiatrique sera envisagé.

☞ Une discussion s'engage et un point est fait sur les places disponibles :

- **Combien de fauteuils décentralisés ?**
- 5 à Nevers + 1 et 6 à Semur en Auxois + 1 soit 11 fauteuils pour les étudiants
- **Chalon-sur-Saône et Macon ont décliné**
- **Paray le monial était intéressé mais pas de fauteuil**
- **Auxerre trop de travaux à prévoir**

Le Dr HOUTMANN évoque le problème de la répartition des internes qui s'effectue en inter-régional avec la région Grand-Est et l'appel d'air vers les grandes facultés tel que Nancy, Reims, Strasbourg.

Le Doyen demande au Dr HOUTMANN :

- *Les éléments afin de préparer les courriers à Nevers et Semur concernant les logements des étudiants*
- *Une note précisant les chiffres des répartitions pour Mme TENNEBAUM*

Les 2 comptes-rendus sont validés par les membres du conseil.

IV. Points divers :

- **Responsabilité Pédagogique Maïeutique**

M. AZCUE propose de nommer les responsables suivants :

- 1^{er} cycle Ma2/Ma3 Tiffanie WAUTHIER
- 2^e cycle Ma4 /Ma5 Estelle CHARBONNIER

Cette proposition de nomination est validée à l'unanimité.

- **Validation du dossier d'accréditation d'odontologie (cf annexe)**

Le Dr Caroline HOUTMANN énumère les différents points développés dans ce dossier de 74 pages :

- I. L'UBE
 - II. Statut de l'UFR des Sciences de Santé de l'UBE avec l'organigramme
 - III. Justification de la demande/ Bilan des 1er cycles en sciences Odontologiques/ Projet pédagogique
 - IV. Nombre de candidats susceptibles d'être accueillis chaque année et effectifs et montée en charge
 - IV. Moyens affectés à la formation
 - V. Nom et qualité du responsable de la formation
 - VI. Présentation de l'équipe de pilotage
 - VII. Présentation de l'équipe enseignante
 - VIII. Organisation des enseignements
 - IX. Dispositifs d'évaluation de la formation et des enseignements
 - X. Département CIPE (Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation)
- ANNEXES

- Concernant les thèses d'exercice, une commission va être mise en place pour pouvoir intégrer les HU qui sont volontaires.
- Ce dossier doit être déposé le 18 mars.

Le Doyen remercie le Dr Houtmann pour la qualité de son travail. Ce dossier est validé à l'unanimité par les membres du conseil.

- **Nomination du coordinateur du DES Court Officine et Industrie recherche**

Le Pr Lesniewska propose deux coordinateurs pour :

- **DES Court Officine** : *Odile CHAMBIN*
- **DES Industrie recherche** : *Matthieu GUERRIAUD*

Ces propositions sont adoptées par les membres du conseil à l'unanimité.

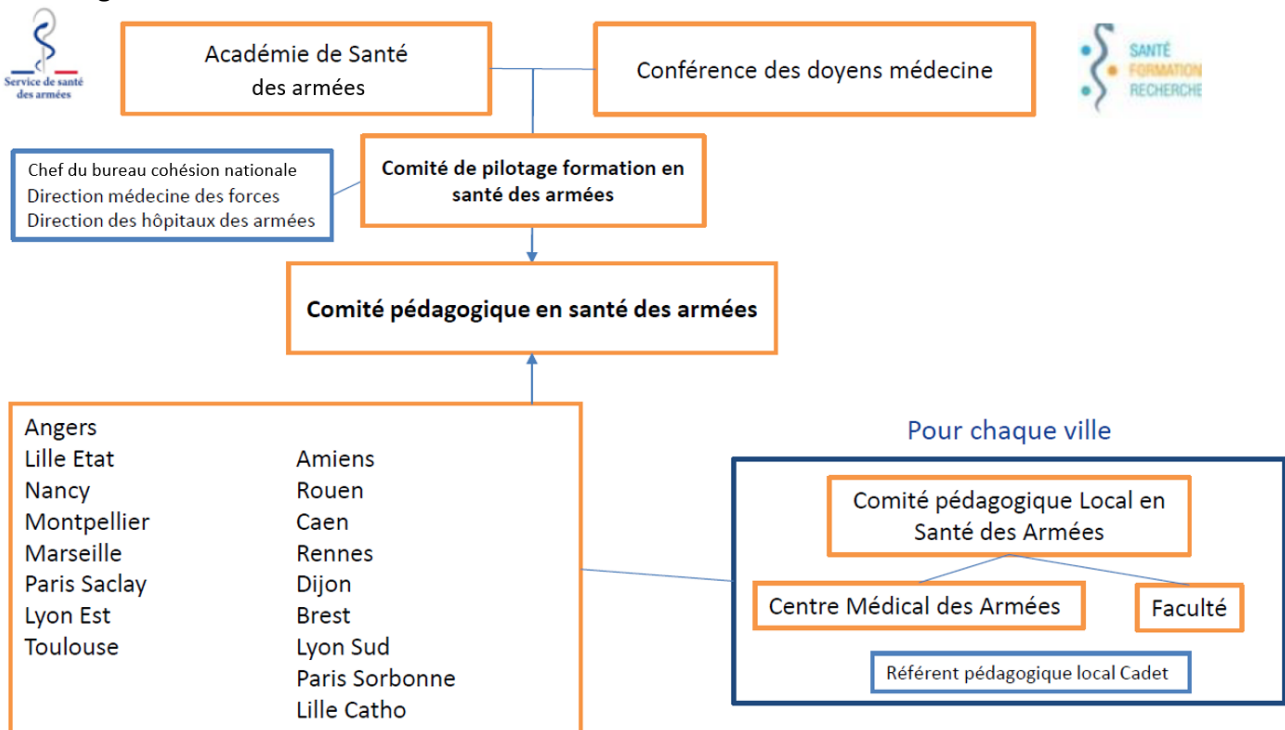
- **Cadets de santé (PPT en annexe)**

Le projet des Cadets de santé repose sur un partenariat entre le Service Santé des Armées (SSA) et les facultés de médecine. Il s'agit d'un nouveau statut de réserviste militaire, adapté aux étudiants en santé civils.

L'idée est de renforcer la résilience de la Nation face aux nouvelles menaces actuelles.

C'est un protocole d'accord interministériel entre les Armées, la Santé et l'Enseignement Supérieur. A ce jour, 17 facultés sont engagées dans ce processus.

- **Organisation et fonctionnement :**



Le référent pédagogique à l'UFR de santé de Dijon est le Pr Serge DOUVIER.

- **Changement de responsable en 2025**

Le Doyen de Caen, Paul-Ursmar MILLIEZ reprendra la responsabilité après Nicolas LEROLLE.

Pilotes cadets 3^{ème} cycle :

- MC Vincent PEIGNE
- MC Nicolas LEROLLE

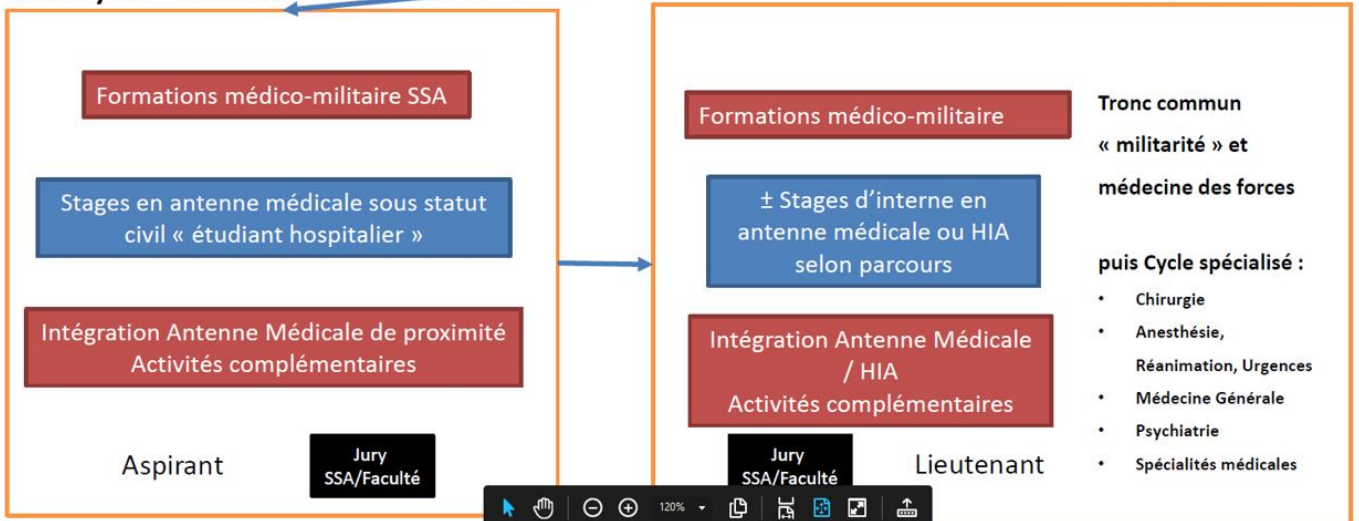
➤ Les étudiants ont la possibilité d'être cadet de santé lors du 2^{ème} cycle et du 3^{ème} cycle.

Schéma général d'organisation des cadets de santé



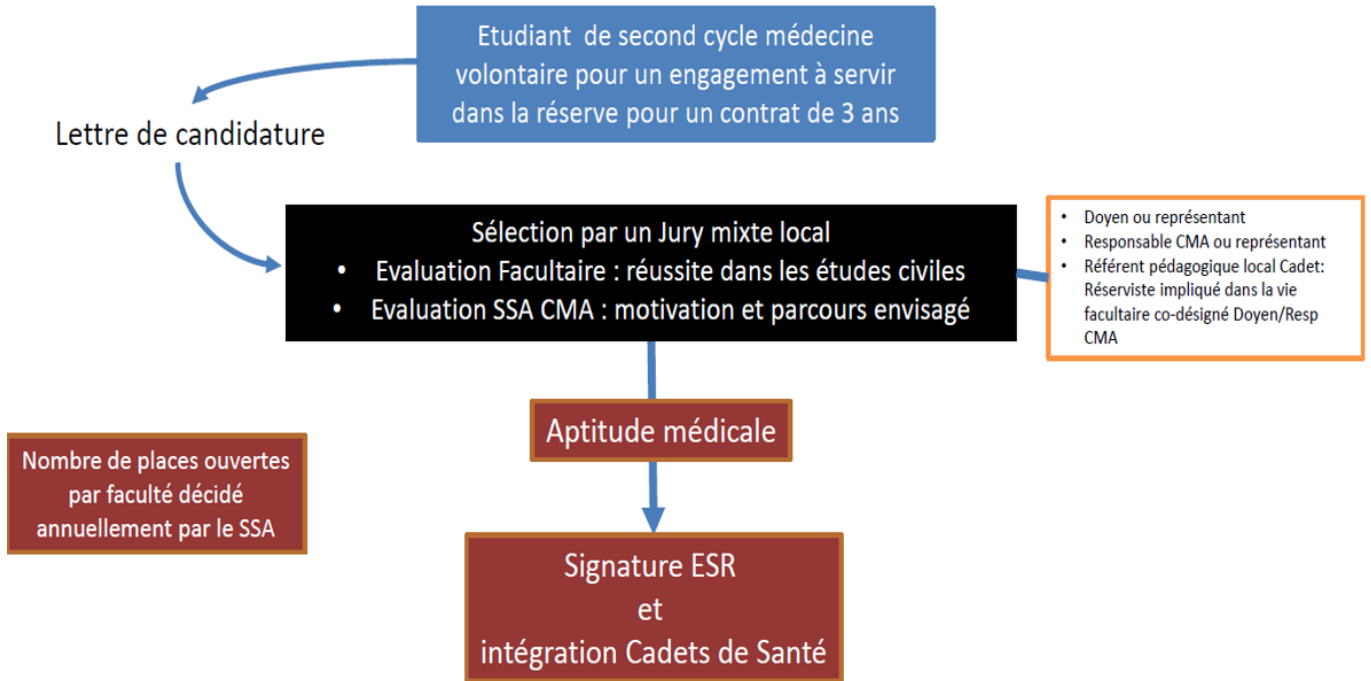
2nd Cycle – 2 à 3 ans

3ème Cycle 3 à 6 ans

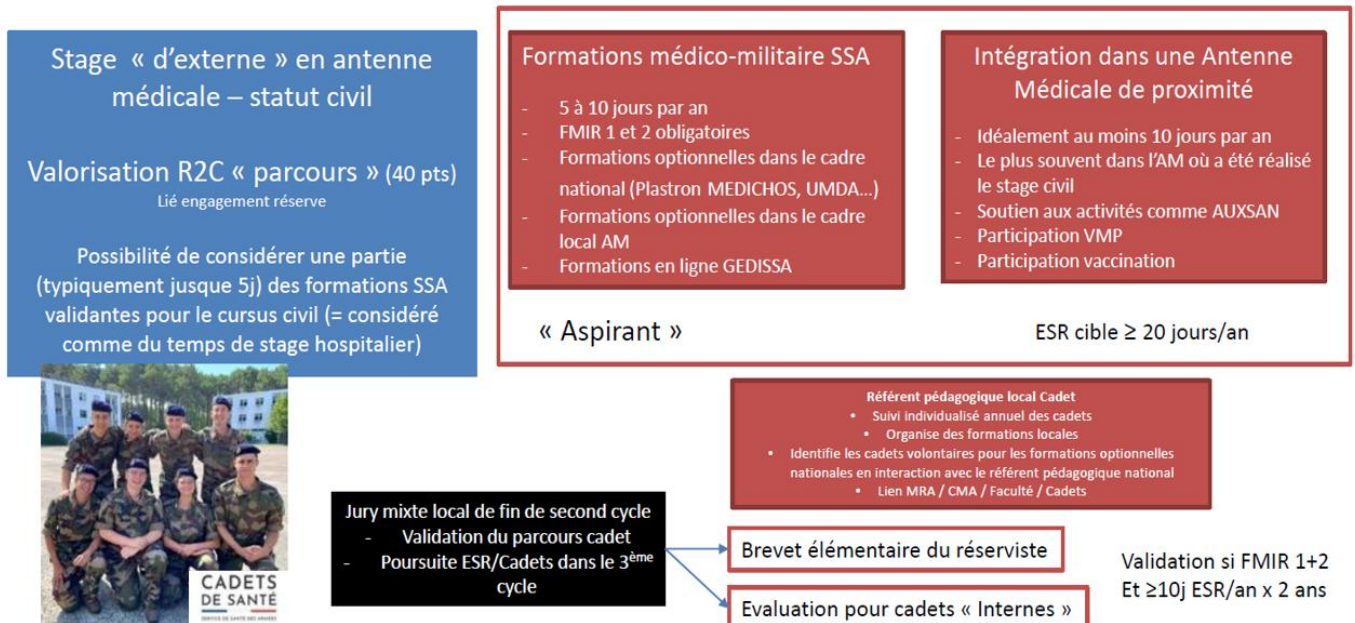




La candidature dans les cadets



Parcours Cadet 2nd cycle





Focus sur le stage étudiant hospitalier en antenne médicale

*Peut être différent du
stage obligatoire de
médecine générale*

- 6 semaines plein temps ou 11 semaines mi-temps
- Projet pédagogique et modalité de contrôle des compétences définis avec un médecin de l' AM (MSU)
- Convention de stage CHU / Faculté / CMA / AM
- Objectifs pédagogiques types
 - Médecine de soins (type médecine générale) et d'aptitude
 - Spécificité médico-militaires de l'unité
 - Soutien d'activités d'entraînement des militaires,
 - Initiation au sauvetage au combat
 - Activités sportives sans risque
- Validation du stage par le MSU selon les critères facultaires
- Logement, déplacement à anticiper
- Possibilité de basculer sur journée ESR pour des activités spécifiques ponctuelles (avec anticipation)

Bilan parcours depuis 2022



Départ de la marche de 30 km



- 40 places par an
- 280 places sur 3 ans

➤ Engagement Cadets année 2025

Il y a 37 cadets sur 42 places offertes en 2025 en France.

A Dijon, il y a 3 étudiants (1 en 5^{ème} année et 2 en 4^{ème} année).



➤ Quelques chiffres depuis le début de ce projet

Bilan parcours depuis année 2022/23

4 année universitaires (données à consolider)

En 2025			
+	- DAFSM 1	15	
	- DAFSM 2	33	
	- DAFSM 3	39	
+	- 3° année internat	12	sur 16 attendus
	- 2° année internat	14	sur 22 attendus
	- 1° année internat	23	sur 34 attendus

65% des étudiants en 2° cycle souhaitent continuer le parcours en 3° cycle

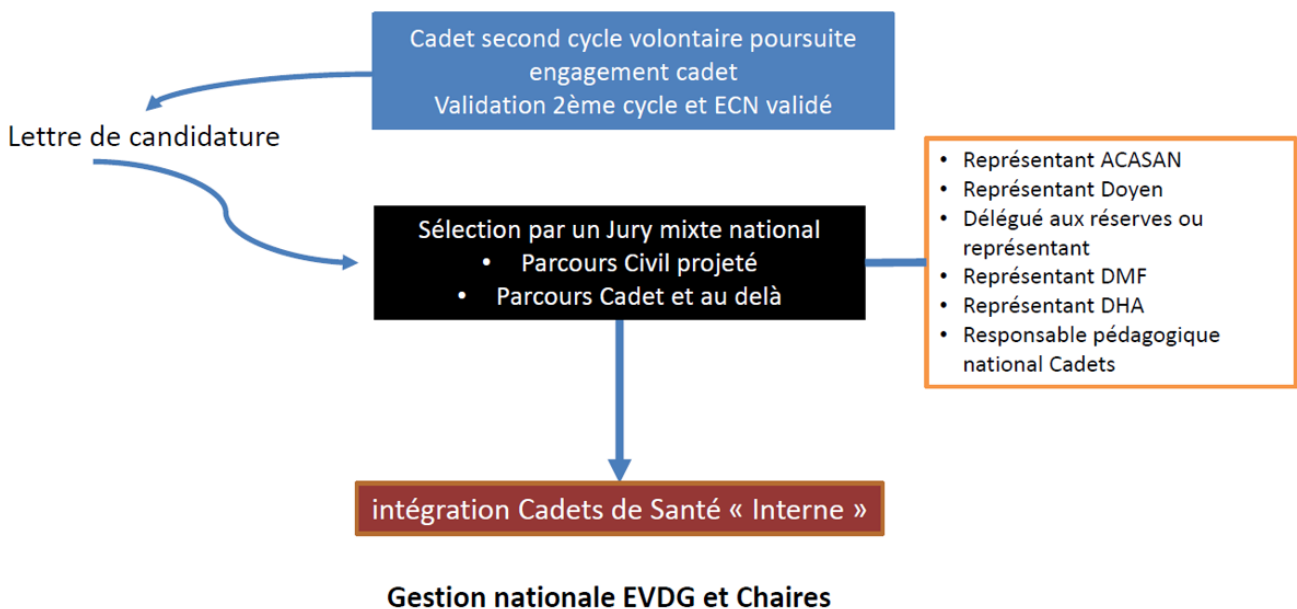
Total étudiants CADET en 2°(87) et 3° cycle (49) 136/159 delta 23 3° cycle

Total des places disponibles 160 en 4 ans

➤ Processus d'intégration pour les Cadets « interne »

étape 4

Entrée Cadets « Interne »



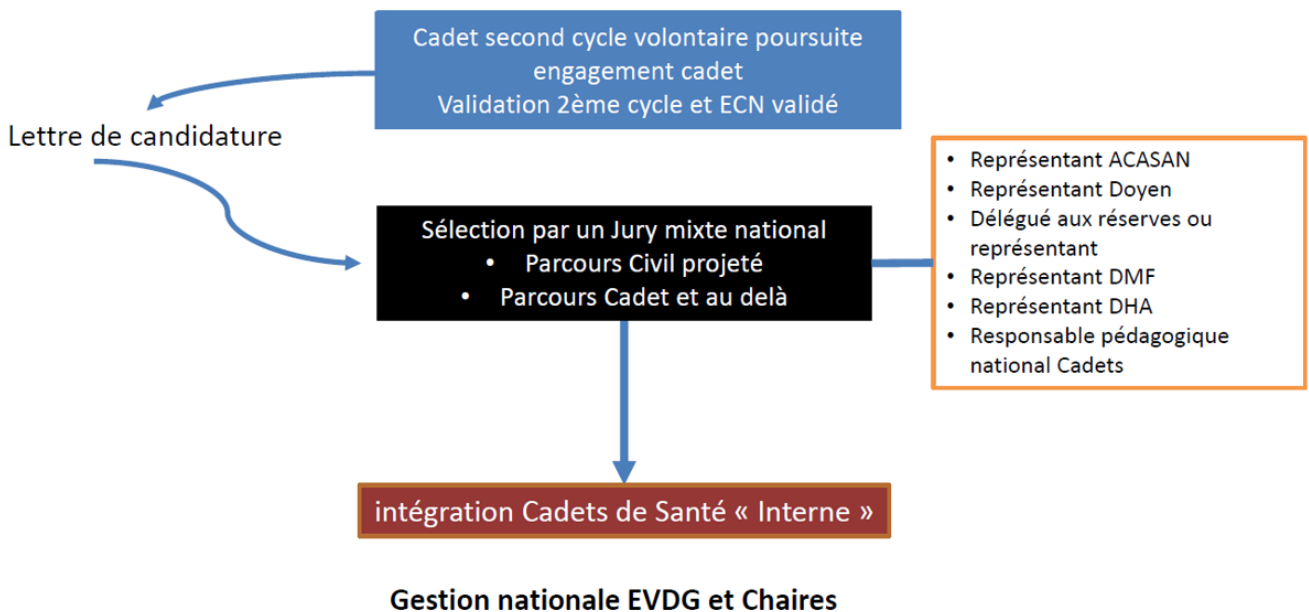
Etape 4

Parcours Cadets Internes 5 cycles de spécialité

- **Chirurgie**
 - DES chirurgicaux
- **Médecine générale**
 - DES Médecine Générale
- **Psychiatrie**
 - DES de psychiatrie
- **Anesthésie, réanimation, urgences**
 - DES Anesthésie Réanimation
 - DES Médecine Intensive Réanimation
 - DES Médecine d'urgence
- **Spécialités médicales et techniques**
 - *Selon besoin spécifique SSA*
 - DES Spécialité médicale
 - DES Radiologie, Médecine Nucléaire
 - DES Biologie
 - DES Médecine du travail

Etape 4

Entrée Cadets « Interne »



ENJEUX 2026

- Pour le 3^{ème} cycle : favoriser les périodes de réserve tout en laissant accessible les stages de 6 mois par la voie universitaire du stage hors circonscription.
- Ouverture progressive à de nouvelles facultés souhaitant intégrer le dispositif
- Protocole d'accord interministériel signé en date du 14 janvier 2026
- Réaffirmation du SSA de développer l'engagement dans la réserve par le biais du dispositif Cadets.

👁️ L'interne effectue un stage hors circonscription lorsqu'il le réalise en hôpital militaire. 17 facultés sont intégrées dans le processus mais ils souhaitent en accueillir davantage.

🔔 Le Doyen demande à ce que l'information de ce dispositif soit diffusé largement auprès des étudiants. L'essentiel est d'avoir un relais du service de santé. Il invite les étudiants qui sont intéressés à prendre contact avec les praticiens réservistes militaires qui peuvent vous renseigner :

- Pr Victorin AHOSSI
- Pr Benjamin BOUILLET
- Dr François VOLOT

Le Doyen invite les membres du conseil à diffuser cette information auprès des étudiants.

- **Congrès national de l'association tutorat NOCTUAD**

L'association NOCTUAD (Nouvelle Organisation pour les Congressistes des Tutorats Unis à Dijon) organisera le congrès WET (Week-end Tutorats) à Dijon du 1er au 4 octobre 2026. Ce rassemblement réunira environ 500 étudiants de toutes les filières santé. Les préparatifs progressent bien avec la réservation des amphithéâtres : Platon accueillera les participants jeudi et dimanche, tandis que le B1 les recevra vendredi et samedi.

Ce congrès rassemblera tous les Tutorats français afin de promouvoir l'égalité des chances, l'entraide et la solidarité.

- **Intégration IFMK**

Mr GUILLOT informe le Doyen que le conseil régional devrait donner une réponse sur la question financière dans les jours qui arrivent.



- **Questions des étudiants**

- **Coût des stages dans les déserts médicaux**

Les étudiants en Odontologie se montrent favorables aux stages en déserts médicaux, mais s'inquiètent des frais de transport. Leurs estimations révèlent un surcoût mensuel de 200 à 500€, montant impossible à assumer seuls. Ils sollicitent donc un soutien pour résoudre ce problème financier. Cette situation compromet particulièrement la situation des étudiants qui travaillent en parallèle de leur cursus.

☞ Une discussion s'engage sur ce sujet :

Est-ce que des solutions pourront être envisagées pour les transports et les logements ?

Le Doyen a prévu de solliciter par écrit les maires de Semur en Auxois et de Nevers afin qu'ils offrent pour le logement, les mêmes conditions d'accueil pour toutes les filières. La difficulté pour trouver un logement pour 7 semaines est importante et double les frais des étudiants.

Pour les trajets, il faut privilégier les transports publics qui sont moins onéreux. Le Maire de Nevers a mis en place un avion pour transporter les étudiants, raccourcissant nettement les temps de déplacements. Semur en Auxois est desservi par des bus. Faire aussi appel au covoiturage.

- **Fontaine à eau/ B1**

☞ Question : des retours suite à l'installation de la fontaine à eau dans le hall de l'UFR ?

La machine fonctionne correctement. Son raccordement au réseau d'eau garantit un débit non limité malgré sa petite dimension. Quand le bac collecteur est plein, il faut demander à la loge de le vider.

- **Distribution d'échantillons d'hygiène dentaire**

☞ Proposition : distribution gratuite d'échantillons d'hygiène dentaire (fil, brosse, dentifrice).

Cette excellente idée nécessite une vérification préalable de la réglementation en vigueur.

- **Questions diverses**

- **IFSI**

☞ Question du Doyen : Quel est l'état d'avancement des textes concernant la réingénierie dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers ?

En réponse de Mme KROUK, le texte n'est toujours pas sorti. Plusieurs groupes de travail sont mis en place notamment pour travailler sur la partie pédagogique avec le Dr BECHOUA afin de réadapter la maquette. Le texte est attendu pour fin février 2026.

- **Débats à DIJON et à BESANCON**

Le Pr Régis AUBRY, PUPH à Besançon, désire organiser des débats dans les l'UFR de Dijon et de Besançon. Il prévoit d'accueillir 20 à 30 étudiants pour discuter des enjeux éthiques en santé. Ces débats aborderont les défis liés à trois évolutions démographiques : l'allongement de la durée de vie, la diminution des naissances et l'accroissement du nombre de personnes vulnérables en raison de leur état de santé.

Un message a été transmis à chaque équipe sur TEAMS. Seuls 9 étudiants ont confirmé leur participation. Le Doyen demande une mobilisation plus accrue des étudiants.

L'ordre du jour étant épuisé, le Doyen lève la séance à 18h50.

ANNEXES